



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Drôme

Crest, le 12 juin 2023

Communiqué de presse :

Pour vivre dignement, il nous faut cesser de détruire le vivant

Pour notre souveraineté alimentaire, il nous faut préserver toutes les terres agricoles

Dans une déclaration stupéfiante, Alain Matheron, président de la Communauté de Communes du Diois, convoque ce 19 juin la population dioise à un « rassemblement républicain » afin de célébrer le lancement d'un chantier qui verrait disparaître près de cinq hectares de terres nourricières dans la zone dite de Chamarges, à Die, en vue d'étendre une zone d'activité de laquelle Léa Nature / Nateva s'est désengagée pour ne pas détruire ces terres. M. Matheron se livre à une charge violente et confuse contre le collectif La tulipe sauvage, qui « agirait au mépris de la démocratie et de la propriété privée, pour imposer sa vision survivaliste d'une agriculture vivrière et de repli », alors que le projet de béton qu'il défend incarnerait, en toute modestie, « l'avenir d'un Diois accueillant et équilibré ».

Devant un tel mélange d'inepties, de contre-vérité et de mépris, la Confédération paysanne de la Drôme tient à faire les mises au point qui suivent :

1. Nous nous tenons depuis maintenant plusieurs années aux côtés du collectif La tulipe sauvage dans cette lutte. Au cas où cela aurait échappé à M. Matheron, tous les communiqués et appels à mobilisations de ces derniers mois sont conjointement signés par La tulipe sauvage et la Confédération paysanne. En ne mentionnant que La tulipe sauvage dans ses attaques, M. Matheron cherche peut être à marginaliser ce collectif pour mieux décrédibiliser nos critiques, arguments et propos. Voilà qui est mesquin, mais raté.

2. La Confédération paysanne, tout comme La tulipe sauvage, n'ont jamais revendiqué pour elles mêmes l'accaparement des terres de Chamarges. L'occupation et la mise en culture d'arbres fruitiers et de légumes sont avant tout des occasions de nous retrouver pour attirer l'attention, en pratique et d'une façon qui se veut inclusive, la question de la disparition des terres agricoles et des espaces naturels, et ce le plus souvent au nom du développement économique. A l'échelle locale comme globale, les conséquences sont catastrophiques et irrémédiables. Nous n'allons pas ici les rabâcher une nouvelle fois. Il faut stopper l'expansion du béton. Point.

3. M. Matheron réduit l'agriculture vivrière à une sorte de lubie aux relents autarciques. Pour sa gouverne, peut être faut il rappeler que c'est cette agriculture qui nourrit encore plus des deux tiers de l'humanité. Que c'est en son sein que se déploient une somme de connaissances et de techniques accumulées, partagées, et transmises depuis des milliers d'années. Que c'est à travers elle qu'une biodiversité culturelle merveilleuse peut exister, la multiplicité de variétés de plantes permettant une adaptation aux diverses conditions de sols, de climats, mais aussi à la diversité culturelle de celles et ceux qui les font vivre et en vivent. Et il s'agit là d'une richesse inestimable, mais en péril.

4. Enfin, la question ne se résume pas à savoir si le Diois a besoin d'entreprises et d'artisans. La question de fond serait plutôt : comment voulons nous, et pourrions nous, vivre dignement dans un environnement que l'on ne peut plus se permettre de dégrader ? Si le vivre ensemble se résume au développement économique, si la république et la démocratie doivent s'incarner dans le béton, alors quel avenir préparons-nous pour l'humanité ? Plutôt que de jeter de l'huile sur le feu en cherchant à nous diviser, les élus de la CCD seraient bien avisés d'en tenir compte.

Pour toutes ces raisons, soyons nombreuses et nombreux à exprimer notre opposition au démarrage des travaux, le dimanche 18 juin à 16h, sur la place de la cathédrale à Die.

Contacts : -Vincent Paltera, porte-parole de la Confédération paysanne de la Drôme : 06 70 44 28 68

-Christophe Morantin, membre du comité départemental de la Cp26 : 04 75 21 02 74

Confédération paysanne de la Drôme

C/o Usine Vivante, 24 av A Fayolle, 26400 CREST - 06 56 68 88 17 - 04 75 25 21 72

drome@confederationpaysanne.fr - <https://drome.confederationpaysanne.fr/>